

COMMUNIQUE COMMISSION ARBITRAGE

RECTIFICATIONS D'ARBITRAGE dont celles trouvées par la CDA

Le fichier des désignations d'arbitrage est en ligne sur le site Ligue

MATCH	DATE	H	S	LOCAUX	L	VISITEURS	V	RECTIF 1° ARB	1er ARB	FRAIS
AMA011	25/10/26	15H00	A	GRAVELINES	1	CŒUR DE FLANDRE	3	BERTIN J.	SAINT POL/MER	
AMB011	24/10/26	20H00	A	ANZIN	1	AULNOY LEZ VA	3	POULET S.	CAMBRAI	
1MC016	31/10/26	18H30	A	HELESMES	1	ORCHIES	1	POULET S.	CAMBRAI	
1FB016	31/10/26	20H30	A	HELESMES	1	LILLE S.J.	2	POULET S.	CAMBRAI	
DFA025	08/11/26	10H30	A	FAMARS	2	CAUDRY	3	LOVATO KARELLE	CDA	
AMB029	22/11/26	14H00	A	AULNOY LEZ VA	3	DOUAI	2	PETITE FORET	CDA	
AMB033	29/11/26	14H30	A	AULNOY LEZ VA	3	SAINT AMAND	1	DE PARMENTIER JC	CDA	
DFA040	05/12/26	18H00	A	LOOS-HAUBOURDIN	1	LIEU SAINT AMAND	2	MASSIEN FRANCOIS	CDA	
AMA056	20/12/26	13H30	A	CŒUR DE FLANDRE	3	GRAVELINES	1	Gharbi SALIMA	CDA	

Arbitrage n'ayant pas trouvé preneur lors de la bourse métropole. Si vous êtes disponible, veuillez contacter le club désigné afin de s'assurer qu'il n'a pas déjà été pris par un autre arbitre.

C'est au club désigné à nous informer de la désignation.

N° MATCH	DATE	HEURE	S	LOCAUX	L	VISITEURS	V	1 ^{er} Arb	1 ^{er} arbitre
DMA016	sam 31/10/26	20:30	A	LA MADELEINE	2	ANZIN	2	X	LOOS-HAUBOURDIN
1MB016	sam 31/10/26	20:00	A	TOURCOING LM	4	LILLE SJ	1	X	HELLEMES-LILLE
DMC018	Sam 31/10/26	20:00	A	RONCQ	1	LYS LEZ LANNOY	3	X	HELLEMES-LILLE
DMC025	sam 07/11/26	18:00	A	CŒUR DE FLANDRE	5	LOMME	1	X	LOOS-HAUBOURDIN
1FA034	sam 28/11/26	20H00	A	CALAIS LIS	1	MARQUETTE	2	X	DUNKERQUE
DMC034	Sam 28/11/26	19H00	A	SAINT POLSUR MER	2	LOMME	1	X	DUBKERQUE

ABSENCE D'ARBITRAGE

MATCH	DATE	H	S	LOCAUX	L	VISITEURS	V	ARBITRE		
AMB005	15/10/2026	20H00	A	SAINT AMAND	1	DOUAI	2	SECLIN	1ere	50,00€

ARBITRAGE Zone Sud EST du Département

Contacter **DE PARMENTIER Jean-Claude** Email jc.deparmentier@orange.fr

ARBITRAGE Zone Maritime

Contacter **WINCKEL Antoine** Email antoine.winckel@gmail.com

ARBITRES MARQUEURS, n'oubliez pas de vous inscrire dans le fichier régional et d'être licencié et validé administrativement avant d'officier.

Voir le lien dans les BRI ou sur le site de la Ligue